



ANZAT LE LUGUET

BULLETIN MUNICIPAL N° 33

Janvier 2017

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).

Du 8 Décembre 2016.

➤ **Demande d'inscription à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2017 - *Mesures conservatrices et de sécurisation de la Tour de Besse.***

Un devis estimatif a été réalisé, celui-ci s'élève à **24 834.83 € HT**, auquel il faudrait prévoir environ 10 % de travaux imprévus et actualisation des prix, soit environ un montant total estimé à 27 318 €

Le Conseil Municipal décide de l'inscription à la DETR et estime que les travaux pourraient débuter au 2ème trimestre 2017 et se terminer la même année.

➤ **Demande d'inscription à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2017 - *Réfection de la Chapelle du Luguet.***

Un devis estimatif a été réalisé, celui-ci s'élève à **34 355 € HT**, auquel il faudrait prévoir environ 10 % de travaux imprévus et actualisation des prix, soit environ un montant total estimé à **37 790 € HT**.

Le Conseil Municipal décide de l'inscription à la DETR et estime que les travaux pourraient débuter au 2ème trimestre 2017 et se terminer la même année.

➤ **Demande d'inscription à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2017 - *Aménagement du bourg, enfouissement des réseaux, aménagement de la traverse et création d'une station d'épuration.***

Il est rappelé que le Cabinet GEOVAL a été mandaté pour être maître d'œuvre de ce projet et a donc établi différents devis estimatifs.

Ce projet comprend les travaux suivants :

- 1) Aménagement du bourg estimé à 260 000 € HT,
- 2) Enfouissement réseau eaux pluviales estimé à 291 000.00 € HT,
- 3) Aménagement de la traverse estimé à 272 000.00 € HT,
- 4) Enfouissement réseaux secs + éclairage estimé à 70 000.00 € HT,
- 5) Enfouissement réseaux eaux usées estimé à 271 840 € HT
- 6) Création station d'épuration estimée à 160 645 € HT.

Le Conseil Municipal sollicite son inscription à la D.E.T.R.

➤ **Demande subvention régionale en faveur de la ruralité. *Aménagement du bourg.***

Le Conseil Municipal, sollicite une subvention au Conseil Régional au titre du plan en faveur de la ruralité. (Plafonnement 100 000€).

➤ **Station-service d'Anzat le Luguet.**

Au cours de la recherche de subventions pour la réalisation de l'automatisation de la station-service d'Anzat le Luguet, Ardes Communauté à qui appartient la station, s'est aperçu que le terrain sur lequel se trouve la station n'appartenait pas à la communauté de communes et qu'il n'avait jamais fait l'objet d'une convention de mise à disposition comme cela aurait dû être. Pour obtenir les subventions, il est nécessaire que la communauté de communes soit propriétaire du terrain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et afin de pouvoir mener à bien le projet d'automatisation de la station décide de donner le terrain à la communauté de communes.

➤ **Achat du terrain pour la station d'épuration.**

Comme convenu lors du lancement du projet de l'assainissement pour le bourg d'Anzat, et suite à la promesse de vente signée avec les propriétaires de la parcelle N°YE 45 ; le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de lancer la procédure pour acheter le morceau de terrain nécessaire à la construction de la station d'épuration.

➤ Achat mobilier Bar Restaurant

Afin de continuer d'équiper le bar restaurant en mobilier, et que celui-ci reste la propriété de la commune, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'acheter à M. Thomas Patrice, gérant de "l'auberge des gentianes", le mobilier, tables et chaises.

Ce qui s'est passé.

Extraits de La Montagne :

2, 3, 4 Décembre 2016 :

Pour la 3ème année, le rassemblement international organisé par le moto-club "les Millevaches" a fait halte pendant 3 jours dans le Cézallier au col de la Vazèze. C'est la plus grosse concentration (plus de 1000 motos) qui existe en France

La douce quiétude du Cézallier, en ce début d'hiver où les sonnailles des troupeaux n'animent plus les estives, a été troublée par les vales à deux temps ou quatre temps des motos du grand rassemblement de « l'Authentic ».

1.400 inscrits, parmi lesquels 171 étrangers, Belges, Allemands, Espagnols, Hollandais, Italiens, Luxembourgeois, Russes et Suisses ont, après un pointage à la salle polyvalente où leur était remis l'itinéraire, investi un bivouac installé au col d'altitude. 30 à 40 % ont découvert l'existence de ce côté convivial qui plaît. Malgré la bonne humeur ambiante, cette édition 2016 était empreinte de tristesse pour Jean-Louis Coste, grand rassemblement. Son alter ego Henri Saint-Jean, est en effet décédé il y a quelques semaines. « C'était quelqu'un de fabuleux, généreux, ouvert, sur qui on pouvait compter, il manque beaucoup à tous ses amis ». Jean-Louis Coste soulignait l'aide logistique « très forte » apportée par la commune d'Anzat-le-Luguet et Ardes Communauté, ainsi que l'ouverture d'esprit de Sébastien Pallut, qui a accepté l'installation du grand campement sur le terrain communal dont il est fermier. Chaque motard se procure les victuailles dont il a besoin, une manne pour les petits commerçants du secteur qui les ont vus défiler durant 3 jours.

Si la neige n'était pas au rendez-vous, les levers et couchers de soleil à eux seuls suffisaient à consoler ceux qui étaient venus pour la glisse. Cette année, de grands panneaux affichaient les prochains rassemblements du même type en France et à l'étranger, aux noms évocateurs (Roule Peut-être, Les Bonnets Givrés, La Burle, Kamigaz..) ou plus suggestifs (Culs sans joie, Picrates..), ainsi que le nombre de km à parcourir pour s'y rendre de 100 km pour « Gibolin » à 3.860 km pour « Nordlystreff » le plus lointain.



Si la neige n'était pas au rendez-vous, les levers et couchers de soleil à eux seuls suffisaient à consoler ceux qui étaient venus pour la glisse. Cette année, de grands panneaux affichaient les prochains rassemblements du même type en France et à l'étranger, aux noms évocateurs (Roule Peut-être, Les Bonnets Givrés, La Burle, Kamigaz..) ou plus suggestifs (Culs sans joie, Picrates..), ainsi que le nombre de km à parcourir pour s'y rendre de 100 km pour « Gibolin » à 3.860 km pour « Nordlystreff » le plus lointain.

Vendredi 23 Décembre 2016 : Cette année, la municipalité a innové en invitant les plus de 70 ans à un repas de Noël avec le personnel communal, le maire, les adjoints et les conseillers municipaux. Ce repas a été animé par la présence d'un magicien.



Une quarantaine de personnes se sont donc retrouvés au restaurant des Gentianes.

La cuisinière, Lucette Thomas, avait concocté un bon et copieux repas, avec une bûche en dessert faite par notre boulangère, Valérie Ruedas.



durant trois jours l'immense de la Vazèze, à 1.295 m d'altitude. 30 à 40 % d'étrangers en plus, qui ont découvert l'existence de ce rassemblement par le bouche à oreille, 600 personnes ont été refusées pour garder ce tant aux participants.

humeur ambiante, cette édition 2016 était empreinte de tristesse pour Jean-Louis Coste, grand rassemblement. Son alter ego Henri Saint-Jean, est en effet décédé il y a quelques semaines.

« C'était quelqu'un de fabuleux, généreux, ouvert, sur qui on pouvait compter, il manque beaucoup à tous ses amis ». Jean-Louis Coste soulignait l'aide logistique « très forte » apportée par la commune d'Anzat-le-Luguet et Ardes Communauté, ainsi que l'ouverture d'esprit de Sébastien Pallut, qui a accepté l'installation du grand campement sur le terrain communal dont il est fermier. Chaque motard se procure les victuailles dont il a besoin, une manne pour les petits commerçants du secteur qui les ont vus défiler durant 3 jours.

Si la neige n'était pas au rendez-vous, les levers et couchers de soleil à eux seuls suffisaient à consoler ceux qui étaient venus pour la glisse. Cette année, de grands panneaux affichaient les prochains rassemblements du même type en France et à l'étranger, aux noms évocateurs (Roule Peut-être, Les Bonnets Givrés, La Burle, Kamigaz..) ou plus suggestifs (Culs sans joie, Picrates..), ainsi que le nombre de km à parcourir pour s'y rendre de 100 km pour « Gibolin » à 3.860 km pour « Nordlystreff » le plus lointain.





Le magicien a émerveillé nos anciens comme les plus jeunes par ses tours : passe-passe avec les cartes, boules et foulards qui apparaissent ou disparaissent et autres manipulations étonnantes.

Ce repas festif et joyeux qui dura fort tard dans l'après-midi fut un vrai moment de partage et de convivialité.



Mardi 27 Décembre 2016 : Notre marché traditionnel de la Saint Sylvestre aurait pu se faire devant la salle polyvalente et non dedans tant le soleil et la bonne température étaient présents.

Une quarantaine de personnes dont des gens de Besse en Chandesse sont venus acheter sur ce marché fort d'une dizaine d'exposants.

Des tripes, du fromage, des brioches à la tome fraîche, du veau en caissette, de la gentiane artisanale voisinaient avec des productions locales de tricot, crochet, décorations de Noël et même était présent un écrivain célèbre Mr André L'Héritier venu vendre ses livres et les dédicacer. La buvette était tenue par les restaurateurs.



Vœux 2017

(prononcés le 7 janvier 2017)

Et de trois ! C'est la troisième cérémonie des vœux avec un moment convivial autour de la traditionnelle galette des rois.

Dans une société de l'instantané, où la moindre affaire devient un événement, où l'individu peut se prendre pour le collectif, il devient parfois difficile de discerner ce qui est premier et ce qui est secondaire voir même insignifiant comme le sont les rumeurs par exemple. A ce propos une émission sur France Inter m'a donnée une citation de M. Pierre Desproges sur la rumeur que je me fais un plaisir de vous citer : « La rumeur, c'est le glaive merdeux souillé de germes épidémiques que brandissent dans l'ombre les impuissants honteux. Elle se profile à peine au sortir des égouts pour vomir ses miasmes poisseux aux brouillards crépusculaires des hivers bronchiteux. Elle nous dit, rappelez-vous, que les Pompidou sont d'inquiétants paillardes », que Correia est un voleur, un pilleur de cimetière et que sais-je...

La fin et le début d'année est une période propice à effectuer un premier tri avant que l'Histoire elle-même ne le fasse plus tard. Pour ma part, en ce qui concerne l'année 2016, je commencerai par me rappeler les habitants de la commune qui sont décédés : M. Guy Charroin, Mme Berthe Bayssat, M. Roger Péliissier et M. Gilles Bresson. (Silence)

Je me rappellerai aussi que c'est l'année du mariage de Maud Dupuis et de Jean-François Couturier, et que la commune a vu s'installer chez elle sept habitants permanents : M. et Mme Garinot, Mme Ruedas, M. et Mme Thomas, Mme Verdier et sa fille Léa.

Je me rappellerai du travail des employés de la commune : Mmes Marquez et Roche au secrétariat ; Mme Reboisson au Gîte de Vins Haut, aux locaux de la mairie et à la salle polyvalente ; Mrs Fournier, Pallut, Varennes et Charroin respectivement au poste de cantonniers et de gérants de la zone de plein air de Parrot. Comme vous le savez, M. Pallut est à présent sur Massiac mais je tiens à le remercier pour le travail qu'il a effectué ici.

D'après certains sites internet sur les dépenses des communes, la commune d'Anzat est nulle. Ce que ces sites oublient d'écrire c'est que pour eux une commune bien notée est une commune qui engrange sans rien redonner à ses administrés, en gros pour ces sites une bonne commune est une commune qui ruine ses administrés tout en s'enrichissant elle-même. Désolé pour ces sites mais je ne partage pas leur définition d'une bonne commune. Pour ma part une bonne commune est une commune qui accompagne ses administrés afin que leur vie soit le plus agréable possible. Une commune n'est pas là pour engranger ou pour se ruiner mais elle est là pour accompagner. Les personnes qui travaillent pour la commune sont les bras de la commune. J'ai souhaité, avec le conseil municipal, augmenter le nombre de bras et surtout pérenniser ces emplois, aussi mes réunions hors-commune m'ont pour le moment permis de ramener sur la commune des heures de travail dans le cadre d'une convention avec Montagne Massif Central. La réouverture de la zone de Parrot vise aussi à ce développement. M. Varenne a été suivre, avec M. Bapt, une formation pour la conduite de la dameuse, et M. Charroin est à présent chargé de gérer le site sur place et de contribuer à son développement hiver comme été. M. Fournier aidé de M. Varenne s'occupe des bâtiments, des chemins, des bacs, etc. ; ce qui n'est pas une mince affaire.

L'année 2016 a été l'année de la rénovation des locaux du bar-restaurant, pour un montant d'un peu moins de 200 000€ TTC. Au départ il était seulement prévu de rénover la partie logement en rassemblant les 11 chambres initiales et les deux pièces d'eau en 6 chambres équipées de salles de bain, mais il a été impossible de laisser le bas tel qu'il était.. Le résultat est pas mal ! Et merci à ceux qui font vivre ce commerce.

La boulangerie n'est pas oubliée, et vous avez vu que les travaux ont commencé : il s'agit d'une isolation par l'extérieur, à laquelle nous avons ajouté la réfection de la salle de bain.

Les travaux ont repris à la maison des associations. A présent nous attendons le béton, c'est-à-dire des températures plus élevées dans la plaine où se trouve la centrale à béton. Dans 10 jours, une entreprise viendra faire les branchements pour les panneaux photovoltaïques du hangar communal qui attend aussi le béton.

Cette année, comme beaucoup d'années, a été une année difficile pour le monde agricole. Les prix d'achat des productions ont été un peu revus à la hausse pour le lait mais au final c'est toujours trop juste. Chacun des acteurs de la filière rejetant la responsabilité sur les autres avec aux deux bouts de la chaîne le producteur et le consommateur. Il existe aujourd'hui des consommateurs qui ne font pas que regarder le prix du produit et il existe aujourd'hui des producteurs qui ne veulent pas devenir les plus riches du coin. Les uns comme les autres veulent seulement vivre en ayant des moments de bonheur. Je rêve que le territoire de la commune et aujourd'hui de la nouvelle communauté de communes « Agglo pays d'Issoire » puisse concrétiser cela en facilitant la vente et l'achat des productions au niveau local. Et pour cela, plutôt que de centraliser tous les produits dans un même espace, c'est le principe des grandes surfaces, il me paraît plus raisonnable et surtout plus intéressant pour le développement de l'ensemble du territoire de faciliter les points de vente partout où il y a un producteur. Aussi sur la commune, en plus des routes dont 17,5 km ont été refait cette année, nous avons dessiné un ensemble de chemins de randonnées qui desserviront tous les hameaux de la commune. Dans ce contexte là, la commune a fait faire en 2016 une enquête complète sur le patrimoine archéologique et historique présent visible sur son territoire et il a été recensé 2380 structures. Le but est pour nous de préserver ces structures et d'en faire un atout de valorisation du territoire en lien avec les producteurs du pays.

L'année 2016 a aussi connu son lot d'animations et vous en avez une liste dans un des derniers bulletins, mais je veux ici souligner la vitalité des associations qui permettent ces animations. Merci à leur président, aux autres responsables et à chacun de leur membre. Je pense aussi à la société de chasse qui contribue à réguler le gibier et à entretenir ainsi le territoire.

Pour finir, je rappelle que l'année 2017 sera une année d'assainissement et d'aménagement pour le bourg d'Anzat et de préparation pour les autres hameaux de la commune. Le hasard, s'il existe, fait bien les choses : j'ai reçu cette semaine un courrier d'un service de l'état qui me demandait où en étaient les projets d'assainissements suite à l'étude que la précédente municipalité avait fait faire. Je vais pouvoir les rassurer. Mais ce qui m'a interpellé avec ce courrier c'est le fait que ce service de l'état n'était pas au courant que nous avons déjà commencé à traiter le problème depuis maintenant 21 mois en ayant déposé les premières demandes de subventions il y a 15 mois. Ainsi va la vie.

Pour cette année 2017, je vous souhaite à chacune et chacun une meilleure année que celle qui vient de s'achever et vous réaffirme la volonté du conseil municipal de contribuer le mieux possible à cette amélioration.

Emmanuel Correia, Maire d'Anzat le Luguët

INFORMATION

Le PS et ses alliés, organisent une primaire pour désigner leur candidat pour la présidentielle 2017 :

En France métropolitaine, les Bureaux de vote seront ouverts les dimanches 22 et 29 janvier 2017 de 9H à 19H.

A l'heure où le bulletin est bouclé nous ne connaissons pas le bureau de vote le plus proche d'Anzat.



Tri Sélectif du verre :

Aujourd'hui, chacun connaît l'utilité économique et écologique du tri. Les erreurs de tri restent importantes.

Dans la colonne à verre et son panneau vert : Seuls les bouteilles, pots et bocaux en verre sont acceptés.

Et aussi sont recyclables : les flacons pharmaceutiques trouvés en pharmacie et à usage domestique, ils sont à mettre dans les bacs à verre

sous condition que ces flacons soient vides (s'ils contiennent encore un médicament, ils doivent être déposés dans une pharmacie), les flacons de parfum en verre, les bocaux avec une monture métallique (type le Parfait).

ATTENTION : Le verre culinaire (vaisselles et plats transparents) n'est pas à déposer dans les conteneurs car il s'agit de céramique transparente. Ces objets ont une température de fusion supérieure à celle du verre et détériorent la qualité de production. Surtout pas de porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres, graviers, ciment, bois, métaux...

Comment est recyclé le verre :

1° Un tri manuel permet de retirer les objets qui ne sont pas en verre.

2° Un tri mécanique élimine les capsules, les débris de faïence, de porcelaine, les bouchons, papiers. Le verre est ensuite broyé et transformé en calcin.

3° Le calcin est fondu dans un four à une température de 1400°C, associé à de la silice, de la soude, du calcaire et des colorants.

4° La pâte en fusion passe dans un moule où elle est soufflée puis refroidie.

Puis la pâte de verre sera transformée : en bouteilles, en bocaux, en flacons, en pots.

Bonne année 2017

